



Rapport annuel 2013-2014

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) est un organisme de regroupement sans but lucratif qui se voue à la défense des droits et à la protection des réfugiés et d'autres personnes vulnérables, au Canada et dans le monde, et à l'établissement des réfugiés et des immigrants au Canada.

Comité exécutif

Présidente - Loly Rico, Toronto

Vice-président - Jim Mair, Winnipeg

Trésorier - Jehad Aliweiwi, Toronto

Secrétaire - Rick Goldman, Montréal

Conseillers - Rita Acosta, Montréal; Lisa Bamford De Gante, Frédéricton; Mustafa Delsoz, Vancouver; Debbie Hill-Corrigan, Toronto; Shauna Jimenez, Cranbrook; Jean McRae, Victoria; Florim Tafilaj, Edmonton; Eunice Valenzuela, Kitchener.

Présidents des groupes de travail

Immigration et établissement - Sherman Chan, Vancouver; Yasmine Dossal, Toronto

Protection au Canada - Chantal Tie, Ottawa; Francisco Rico-Martinez, Toronto

Protection outremer et parrainage - Rose Dekker, Burlington; Gilbert Iyamuremye, Windsor

Personnel

Direction - Janet Dench

Administration - Guadalupe Macias; Elizabeth Docherty

Directrice de la politique en matière d'établissement - Marisa Berry-Méndez

Coordnatrice de la communication et du réseautage - Colleen French

Coordnatrice du projet sur la traite - Samanta Garcia Fialdini

Coordnatrice des jeunes - Chloé Raxlen

Coordnatrice des levées de fonds - Simran Chahal

Réception - Aissatou Ndiaye, Madjako Deah, Marie-Jeanne Matsogwo

Message de Loly Rico, Présidente du CCR

Chaque année dans le rapport annuel du CCR, le rôle de la présidente est de transmettre un message. Depuis que j'ai pris la tête du CCR, j'aurais aimé rapporter de bonnes nouvelles, mais hélas, la situation est difficile pour les réfugiés et les immigrants, qui subissent les conséquences des récents changements. On est loin de l'époque où le Canada était une référence mondiale dans ce domaine, avec des politiques axées sur la protection et sur des considérations humanitaires.

Ainsi, je me suis dit qu'on peut encore rêver du jour où le Canada :

- Honorer la médaille Nansen – décernée en 1986 au peuple canadien par les Nations Unies – et notre tradition de répondre aux réfugiés dans des situations de crise, en s'engageant à réinstaller 10 000 réfugiés syriens, mais pas au détriment des réfugiés provenant d'autres régions du monde. Mon souhait est de voir la majorité prise en charge par le gouvernement et non pas parrainée par le secteur privé, car le Canada va prendre au sérieux ses responsabilités comme signataire de la Convention sur les réfugiés.
- Fera preuve de leadership en assumant les erreurs commises et rétablira le programme fédéral de santé pour les réfugiés et les autres personnes vulnérables.
- Reconnaîtra que la citoyenneté est un droit et qu'elle ne devrait pas être retirée comme une punition.
- Assurera une protection efficace pour les travailleurs migrants, quelque soit leur situation et leur offrira la possibilité de statut permanent s'ils le veulent.
- S'assurera que les personnes ayant subi la traite bénéficient de protection, en élaborant des directives claires et en donnant accès à la résidence permanente. Dans mon rêve, on se préoccupe de toutes les formes de la traite, pas uniquement celles liées au commerce du sexe et la protection est guidée par une approche fondée sur les droits de la personne.
- Définira le concept de la famille et la dépendance, en se basant sur la situation familiale et non pas sur l'âge.

Jusqu'à maintenant cela reste un rêve, pas une réalité. Mais je suis convaincue qu'en rêvant, un jour ce rêve deviendra réalité.

Dans ce cas, cher(e)s amis (es), nous devons rêver. Le jour viendra où le soleil se lèvera.



Maintenir la tradition canadienne en matière de réinstallation des réfugiés

Dans le contexte des changements dramatiques des politiques de réinstallation des réfugiés, le CCR a plaidé énergiquement pour une réponse canadienne forte et favorable à l'accueil des réfugiés fuyant la Syrie, comme ça a été le cas dans le passé lors des crises touchant les réfugiés. Nous avons axé notre attention sur les principes fondamentaux du programme de parrainage privé des réfugiés : principes qui sous-entendent le succès du programme, mais qui malheureusement ont été fragilisés.

Assurer un suivi du nouveau système canadien de détermination du statut de réfugié

Depuis un an, les nouveaux défis du système sont plus clairs, tels qu'analysés dans les rapports du CCR sous l'angle du parcours du demandeur d'asile. Le CCR a également mis l'accent sur l'identification des problèmes rencontrés par les demandeurs d'asile pour trouver des solutions, en engageant un dialogue avec les ministères concernés.

Réunir les familles

Le CCR continue d'exhorter le gouvernement à donner la priorité à la réunification familiale, en intervenant notamment afin d'accélérer les procédures pour les enfants et en réagissant au changement d'âge concernant les enfants à charge (action qui a connu au moins un certain succès).



Recours aux tribunaux

Le CCR était très occupé et très présent devant les tribunaux, pour que le Canada puisse se conformer à la Charte et respecter les obligations internationales relatives aux droits humains dans plusieurs situations, notamment les lois portant sur le passage clandestin et la nature de l'appel des réfugiés.

Mettre en place des communautés de soutien fortes pour les réfugiés et pour les autres migrants vulnérables

La campagne *Fiers de protéger les réfugiés* s'est amplifiée et a mis l'accent sur les moyens que doit utiliser le Canada afin de retrouver son rôle de chef de file dans la protection des droits des réfugiés. Les personnes à travers tout le Canada ont participé à la *Marche avec les réfugiés pour une société plus forte* pour démontrer comment les réfugiés enrichissent nos vies et pourquoi il faut continuer à défendre leurs droits au Canada afin de maintenir cette forte tradition.



Le *Rassemblement d'action jeunesse* à Toronto en 2014 a réuni des jeunes venus de partout au Canada pour partager leurs expériences et apprendre les uns des autres. Les jeunes ambassadeurs ont agi comme intermédiaires entre les régions et les discussions pancanadiennes du CCR. Les projets *Prends parole!* ont permis aux jeunes nouvellement arrivés de faire la lumière sur les obstacles rencontrés par les jeunes sans statuts pour l'accès à l'éducation, les réalités des jeunes femmes musulmanes, la communauté d'appartenance des nouveaux arrivants indépendamment de l'orientation sexuelle et plus encore.

Tisser des liens entre les régions et les communautés

Les consultations de cette année à Kitchener et à Halifax ont mis l'accent sur la création de ponts : entre les communautés autochtones et aussi avec l'histoire du Canada inspirée par l'immigration au Quai 21. Bâtir des communautés fortes et accueillantes était le prétexte de notre travail. Les réunions, nos rencontres virtuelles et les webinaires ont également contribué au renforcement des relations entre les communautés et ont exploré les moyens permettant de travailler ensemble plus efficacement en tant qu'individus, communautés, et au sein des différentes régions.



Promouvoir la résidence permanente et les voies vers la protection



Des communautés solides reposent sur le statut régulier de chacun. Les changements qui ont touché le programme des travailleurs temporaires étrangers et les permis de séjour temporaires pour les personnes ayant subi la traite présentent des lacunes en matière de protection. Pour essayer de limiter ces insuffisances, le CCR a abordé cette question dans des forums pancanadiens portant sur les questions de la traite et les travailleurs migrants en novembre 2013, en mettant en place une trousse d'outils qui servira de méthode de travail sur les cas de la traite ainsi qu'une collaboration internationale pour défendre les droits des travailleurs migrants.

Rester mobilisés pour la citoyenneté canadienne

La citoyenneté n'a pas échappé aux changements qui l'ont rendue « plus difficile à obtenir et plus facile à perdre ». Nous avons mené des discussions avec les membres et les partenaires sur la question de citoyenneté, les règles figurant dans le projet de loi C-24 et les impacts des nouvelles dispositions de cessation affectant les anciens réfugiés demandant la citoyenneté canadienne.



En plus de nos publications imprimées, le site web du CCR est une plateforme clé pour les personnes travaillant au service des réfugiés et des immigrants, ainsi que le grand public. Vous y trouverez la collection complète des ressources du CCR, des actions proposées et des informations réservées aux membres du CCR :

ccrweb.ca

Saviez-vous que... ?

Pour des ressources, des commentaires et des nouvelles du CCR :



Facebook
[facebook.com/ccrweb](https://www.facebook.com/ccrweb)



Twitter
[@ccrweb](https://twitter.com/ccrweb)



YouTube
[youtube.com/ccrwebvideos](https://www.youtube.com/ccrwebvideos)

Pour participer aux webinaires du CCR :
ccrweb.ca/fr/webinaires

Pour recevoir des mises à jour régulières, abonnez-vous à notre bulletin électronique : ccrweb.ca/fr/chronique

Pour devenir membre du CCR : ccrweb.ca/fr/adherer

De notre trésorier, Jehad Aliweiwi

L'année passée nous a montré l'importance d'avoir une organisation forte et indépendante, telle que le CCR, comme porte-parole des droits des réfugiés. Les politiques nuisibles et le nombre croissant de crises de réfugiés au travers le monde nous incitent à réfléchir sur la nécessité de soutenir financièrement le CCR afin qu'il continue son rôle fondamental de veille dans les années à venir.

Plus nous progressons, plus nous constatons l'importance d'impliquer toute notre communauté dans cette tâche. Nous mettons en place des comités locaux de levée de fonds dans plusieurs villes, approchons de potentiels donateurs majeurs et augmentons le nombre de nos fidèles donateurs mensuels.

Vous pouvez soutenir le CCR de plusieurs façons et nous aider à bâtir de solides fondations pour le futur :

- Devenez un donateur mensuel, un ami du CCR
- Appuyez-nous à long terme en contribuant au fonds de dotation du CCR
- Rejoignez un comité local de levée de fonds ou aider le CCR à identifier de nouvelles sources de financement

Pour plus d'informations, contactez Florence Bourdeau

fbourdeau@ccrweb.ca

Le Conseil canadien pour les réfugiés est un organisme sans but lucratif. Numéro d'entreprise : 11883 0470RR 0001. Les dons sont déductibles d'impôt.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

État des résultats - exercice terminé le 31 août 2014

PRODUITS	2014 (\$)	2013 (\$)
Subventions		
Gouvernement	39,115	31,192
Autres subventions	19,067	25,000
Dons	248,120	251,360
Contribution du fonds de dotation	35,000	10,000
Intérêts	5,058	1,646
Publications	1,893	6,777
Cotisations	60,505	71,445
Événement-bénéfice	6,832	6,644
Événement-congrès	47,600	70,905
Gain de l'investissement	4,438	25
Total	467,628	474,994

CHARGES

Salaires et avantages sociaux	240,455	251,523
Frais de conférences	32,329	52,983
Comité exécutif	13,025	10,633
Groupes de travail	27,373	23,003
Éducation du public et réseautage	44,221	26,754
Administration	56,585	59,903
Collecte de fonds	39,813	21,452
Total	453,801	446,251

Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	13,827	28,743
---	---------------	---------------

État de l'évolution des actifs nets

Actifs nets non affectés	2014	2013
Solde au début	94,847	66,104
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13,827	28,743
Solde à la fin	108,674	94,847

Actifs nets grevés d'une affectation externe (Fonds de dotation)

Solde au début	1,055,433	999,580
Apports reçus à titre de dotation		
Transfert aux opérations	-35,000	-10,000
Gains/pertes de l'investissement	204,530	65,853
Solde à la fin	1,224,963	1,055,433

Bilan 31 août 2014

	2014	2013
Actif	1,492,082	1,303,016
Passif	138,445	132,736
Actifs nets		
Affectation d'origine externe (note 8)	1,224,963	1,055,433
Affectation d'origine interne (note 7)	20,000	20,000
Non affectés	108,674	94,847
Total des actifs nets	1,353,637	1,170,280

Ceci est un résumé. Des copies de l'état vérifié intégral sont disponibles au bureau du CCR

